

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Séance du 06 juillet 2023

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 11

• votants 14

(dont 3 procurations)

• Excusés 3

• Absent

L'an deux mille vingt-trois, le six juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 28 juin 2023

Date d'affichage : 28 juin 2023

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Vincent COUSINIÉ ; Christophe BRENAC ; Jean-Claude BARRAILLE
Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINIER ; Martine CROS ; Sandrine EPIPHANE ; Marie-Christine LAURES ; Nathalie FAUGERAS

Excusés : Mrs Christian BONNET ; Thierry CALS ; René ALIÈS

Mme Martine CROS a été élue secrétaire de séance

**Décision Modificative n°1
Régularisation sur opération d'ordre**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil présents du déséquilibre des chapitres globalisés d'ordre au stade de la prévision budgétaire. Ils doivent être rigoureusement identiques. Il conviendrait de régulariser par décision modificative le budget communal comme suivant :

Désignation

Chapitre 040 Opérations d'ordre transfert entre sections

Article 1068

- 26 565.19 €

Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves

Article 1068

26 565.19 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 3 voix par procuration) la décision modificative N°1 comme ci-dessus énoncée.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Et publication ou notification

Francis MATHIEU

Maire


